

REPUBLIQUE DU SENEGAL



**DISCOURS DE MONSIEUR OUMAR SAMBA BA,
MINISTRE, SECRETAIRE GENERAL
DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE
LA HUITIEME CONFERENCE DES PRESIDENTS
DU RESEAU FRANCOPHONE
DES REGULATEURS DES MEDIAS
REFRAM**

Dakar, le 27 janvier 2025

- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Madame la Ministre, Représentant personnel du Chef de l'Etat auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ;
- Monsieur le Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;
- Monsieur le Président du Réseau francophone des Régulateurs des médias (REFRAM) et Président de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM) de France ;
- Monsieur le Président du Conseil national de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) du Sénégal ;
- Monsieur le Président du Réseau des Instances africaines de Régulation de la Communication (RIARC) et Président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (HACA) de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de la Plateforme des Régulateurs de l'Audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée et Président de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) du Togo ;
- Monsieur le Président de la Plateforme des Régulateurs de la Communication des Etats de l'Afrique centrale (PRAC) et Président du Conseil national de la Communication (CNC) du Cameroun ;

- Mesdames et Messieurs les Présidents et Chefs de délégation des Instances de régulation membres du REFRAM ;
- Mesdames et Messieurs, les membres des délégations des Instances de régulation représentées à Dakar,
- Honorables invités, en vos titres et qualités ;

Au nom de son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République du Sénégal, je voudrais *avant tout* vous adresser mes chaleureuses salutations et souhaiter à toutes les délégations la bienvenue en terre africaine du Sénégal.

Je me réjouis d'être avec vous ce matin, pour représenter le Chef de l'Etat, à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 8^e Conférence des Présidents du Réseau francophone des Régulateurs des médias (REFRAM).

Mesdames et Messieurs,

Dans le contexte actuel marqué par l'ouverture démocratique, des mutations technologiques incessantes et des menaces de divers ordres *liés à la diffusion de contenus tant par les médias classiques que les médias en ligne, votre Réseau, le REFRAM,* constitue assurément un cadre approprié de réflexions et d'échanges sur la meilleure façon d'accompagner et de renforcer les organes de régulation.

En effet, **la communication audiovisuelle et numérique à l'ère moderne, demeure un enjeu fondamental.** Elle soulève en même temps bien des questions:

1. Comment dans une société qui se veut libre et démocratique assurer l'équilibre entre la liberté d'opinion et la préservation principes et droits dignes de la même protection et considération ?
2. Comment assurer une saine concurrence dans un espace normé avec l'apparition fulgurante d'outils et de procédés technologiques tendant à se soustraire de toute forme de régulation ?
3. Comment concilier les prérogatives de l'Etat, qui s'exercent dans ses limites territoriales, et la diffusion souvent transfrontalière des contenus audiovisuels et numériques ?
4. Comment garantir le respect des droits de propriété intellectuelle et celui de la juste rémunération de la création par les acteurs du numérique, notamment les plateformes de diffusion ?
5. Comment prendre en compte les réseaux sociaux dans toute leur diversité ?
6. Comment faire face aux injures, à la calomnie, à la désinformation, aux fake-news, au discours de haine, à l'incitation à la violence, à la manipulation et à toutes les formes de cybercriminalité ?
7. Et, enfin, comment prévenir la diffusion de contenus susceptibles de mettre en péril la vie en communauté ou de constituer une menace à la stabilité de nos Etats et Institutions? *pour ne pas dire de notre monde si incertain, si inquiétant et conflictuel ?*

Au regard de ce questionnement complexe, les réponses ne peuvent trouver leur pertinence que dans notre attachement collectif, sans cesse renouvelé, au respect des droits et libertés de l'homme.

Cette posture d'avant garde, reste, alors, la marque indélébile de notre existence, dans un monde toujours surprenant, et qui évolue de plus en plus vers la post-modernité avec toutes ses ambiguïtés. (Ce qui nous rappelle la quintessence du Chef d'œuvre de la littérature africaine Francophone « l'Aventure Ambiguë » du Grand écrivain Cheikh Amidou KANE).

Dans cette perspective constructive, **la liberté s'impose en valeur universelle de progrès et de stabilité. Elle s'érige aussi en contrainte pour nos sociétés qui vacillent avec l'intrusion systématique du numérique dans nos vies, et la montée en puissance de l'intelligence artificielle.**

Toutefois, **il ne saurait y avoir de liberté sans responsabilité et, de toute évidence, il ne peut y avoir de droits illimités, ni de liberté absolue.**

Dès lors, **réguler ne saurait être considéré comme un acte de censure ou de répression.**

Bien au contraire, il s'agit là d'assurer à chacun le droit et la liberté de vivre et de s'épanouir dans le respect du droit et de la liberté des autres. Et aucune catégorie socioprofessionnelle ne peut s'arroger de droits et libertés supérieurs aux autres et ce faisant, rester hors contrôle et hors régulation.

Autrement dit, malgré les critiques au quotidien, la régulation s'avère nécessaire, notamment pour la sauvegarde du pluralisme, des identités culturelles, religieuses et des droits des minorités ainsi que des personnes vulnérables ou à besoins spéciaux.

La régulation est également indispensable pour la préservation de l'unité nationale, du respect des Institutions, de la vie privée, de l'honneur, de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine.

Honorables Participants,

Pour ce rendez-vous de Dakar, vous avez choisi de discuter de la **Poursuite du dialogue entre les régulateurs et les plateformes numériques et de la lutte contre le piratage et du soutien à la création dans l'espace francophone.**

Je voudrais saluer cette approche de consolidation, conforme à ***l'Appel de Villers-Cotterêts pour un espace numérique intègre et de confiance dans l'espace francophone***, adopté en octobre dernier, à l'occasion du 19^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Sans nul doute, la diversité de vos expériences respectives d'universitaires, de juristes, d'avocats, de professionnels des médias m'autorise à croire que vous réunissez toute l'expertise requise pour apporter une contribution remarquable à la régulation du numérique dans notre espace francophone, confronté aujourd'hui à de nombreux défis.

C'est dire que le Chef de l'Etat sera très attentif et réceptif aux propositions et recommandations issues de vos échanges, compte tenu de l'importance particulière qu'Il accorde au développement des médias et du numérique, à la protection de la liberté de la communication et à l'adaptation de la régulation.

Et, il me plait de souligner que le Sénégal s'apprête à effectuer **un saut qualitatif en la matière, à travers la finalisation du processus d'adoption d'une loi portant création d'un nouvel Organe de régulation qui aura une compétence générale intégrant outre la communication audiovisuelle, la communication numérique et la presse en ligne.**

Dans le même esprit, le Président de la République procédera au lancement, le 24 février 2025, de la nouvelle stratégie numérique du Sénégal : le « New Deal Technologique ».

**Honorables Participants,
Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais clore mon propos sans remercier l'ensemble des Instances de régulation membres du REFRAM, ici présentes, pour la confiance faite au Sénégal, et notamment la décision de porter à la présidence de leur Réseau, Monsieur Mamadou Oumar NDIAYE, Président du CNRA.

Ces qualités de professionnel averti de la communication et de l'audiovisuel au Sénégal, avec une longue pratique du terrain et du management des médias, le prédisposent à porter haut et fort le REFRAM au cours de son mandat.

Cher Mamadou Oumar NDIAYE, Nous vous adressons nos chaleureuses félicitations et vous réitérons tout notre soutien.

En souhaitant plein succès à vos travaux, **je déclare, au nom du Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, ouverte la 8^e Conférence des Présidents du Réseau francophone des Régulateurs des médias (REFRAM).**

Je vous remercie de votre aimable attention.